



SELF MIDI – LYCÉENS – REGLEMENT 2026/2027

La cafétéria n'est pas accessible aux élèves du lycée.

Les élèves ne sont pas autorisés à réchauffer et à consommer un plat préparé à la maison ou acheté à l'extérieur dans le self.

Chaque jour, les élèves ont le choix parmi un plat « brasserie », un poisson et un plat « Speed » (street food : frites, pizza, pâtes, etc.).

Des animations à thème sont proposées tout au long de l'année (repas asiatique, repas de Noël, etc).

Option 1 : s'abonner et bénéficier d'un tarif préférentiel

Vous avez **jusqu'au 11 septembre 2026** inclus pour inscrire votre enfant : choisir les jours d'abonnement sur Ecole Directe, à partir du compte Ecole Directe du parent qui paie la contribution des familles. Le prix moyen d'un repas est de 6,70€.

Tarifs Abonnement annuel au self

	DP1	DP2	DP3	DP4	DP5
Nb de jours de demi-pension par semaine	1	2	3	4	5
Lycée général et technologique	201 €	402 €	603 €	804 €	1005 €
<i>Economie moyenne réalisée par rapport à la consommation d'un repas occasionnel</i>	33 €	66 €	99 €	132 €	170 €
Lycée professionnel	168 €	335 €	503 €	670 €	838 €
<i>Economie moyenne réalisée par rapport à la consommation d'un repas occasionnel</i>	28 €	55 €	83 €	110 €	138 €

NB : cette prestation sera ajoutée à la facture annuelle de contribution des familles.

Les tarifs d'abonnement annuel sont calculés en fonction du calendrier scolaire et, pour le lycée professionnel, des périodes de stage.

Les repas incluent 1 plat (1 viande ou 1 poisson + 1 garniture) + 2 périphériques parmi entrée, produit laitier et dessert.

Les consommations additionnelles (1 périphérique = 1€, 1 boisson = 1,6€) seront facturées tous les mois via Ecole Directe.

À noter :

- Abonnement annuel : pas de modification possible du nombre de jours de demi-pension en cours d'année
- Remboursement au prorata en cas de départ de l'établissement en cours d'année scolaire
- Remboursement possible en cas d'absence à partir de 4 jours complets consécutifs (voyage, maladie sur présentation d'un certificat médical à transmettre à la comptabilité dans un délai de 5 jours suivant le retour de l'élève)

Il n'est pas recommandé de s'abonner les jours où votre enfant a EPS juste avant ou juste après le déjeuner : La pratique de certaines activités sportives nécessite de se rendre sur des installations extérieures (ex : piscine Montbauron) ; cela peut rendre difficile la prise des repas à la cantine. Aucun remboursement ne sera possible en cours d'année.

Votre enfant a également la possibilité de déjeuner au self en dehors de vos jours d'abonnement. Ces repas occasionnels seront facturés tous les mois via Ecole Directe aux tarifs des repas occasionnels (cf. ci-dessous).

Option 2 : déjeuner au self de manière occasionnelle (sans s'abonner)

Les repas occasionnels seront facturés tous les mois via Ecole Directe.

Tarifs des repas occasionnels

Formule 4 Composantes (plat + 2 périphériques)	7,80 €
Formule 5 Composantes (plat + 3 périphériques)	8,80 €
Boisson (soda)	1,60 €

TUTO : Pour s'abonner au self dans Ecole Directe

MON ESPACE FAMILLE NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP

Vos informations

1 Informations personnelles 2 Votre enfant

Email

Téléphone portable

3 Régime Demi pensionnaire

Activités scolaires

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
11 Restauration du midi	4 ☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Les informations de régime et d'activités sont modifiables du 26 août au 12 septembre inclus

Annuler 5 Envoyer la demande de modification

Connectez-vous au compte Ecole Directe du parent qui paie la contribution des familles puis :

1. Cliquez sur « Vos informations »
2. Allez sur l'onglet « Votre enfant »
3. Dans Régime, choisissez « Demi-pensionnaire »
4. Cochez les jours de demi-pension souhaités
5. Cliquez sur « Envoyer la demande de modification »